





TRAVAUX DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES DE VOTRE QUARTIER



Le terrain SNCF du site Epargne de Chartres, sur lequel est située l'actuelle station-service ferroviaire, doit faire l'objet d'une cession à Chartres Aménagement dans le cadre du projet Pôle Gare.

-  Les installations industrielles de cette station doivent être démantelées et à cette fin des opérations de démolition, de terrassement, de dépose et repose de voies seront réalisées entre le 4 juillet 2016 et le 2 septembre 2016.
-  Le chantier, sous maîtrise d'ouvrage SNCF Combustible, sera réalisé de jour, entre 7h30 et 17h30, du lundi au vendredi.
-  Ces travaux seront organisés dans le respect des normes environnementales.

CONSEQUENCES POUR LES RIVERAINS



L'utilisation d'engins mécanisés (terrassement, lavage, transport...) pour le chantier, peut générer des nuisances aux riverains des rues Danièle Casanova et du Chemin de Fer notamment. Nous nous efforçons de les limiter : l'organisation globale du chantier a été conçue pour que ces nuisances soient les plus faibles et courtes possibles.

**SNCF VOUS REMERCIE DE VOTRE COMPRÉHENSION ET VOUS PRÉSENTE SES
EXCUSES POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX**

